

LETTRE FLASH N° 121

21 OCTOBRE 2025

BUDGET 2026 : des chrysanthèmes pour l'ESR ?

Le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) est essentiel pour la société, la jeunesse et les familles. Depuis de trop nombreuses années, ses besoins ne sont pas couverts, ce qui conduit à une dégradation des services publics. Concomitamment, l'ouverture d'officines privées "vendant du rêve" conduit à des escroqueries maintenant largement documentées. Au-delà de ces attaques contre l'ESR public, les familles et les étudiant-es sont sans cesse menacé-es de voir augmenter les frais d'inscription et diminuer les APL (voire les supprimer pour les étudiant-es étranger-es), d'être contraint-es de recourir aux formations privées après avoir été laissé-es sur le carreau de Parcoursup ou de Mon Master. Cette marchandisation remplace un financement progressif et solidaire via l'impôt par un financement individuel, injuste et *in fine* bien plus dispendieux, qui revient à faire payer les étudiant-es ou leurs familles.

Bien que le projet de budget 2026 progresse de 157 M€ par rapport à la loi de finance initiale 2025, il ne couvre toujours pas les besoins et conduirait tout autant – s'il était voté en l'état – à des fausses solutions : baisse des capacités d'accueil, fermeture de formations, passage des cours en distanciel, gel des emplois et non-remplacement des départs à la retraite malgré un taux d'encadrement qui s'effondre, imposition de sur-services, absence de revalorisation salariale alors que le pouvoir d'achat des agent-es ne cesse de se dégrader, croissance du recours à des vacataires et à des contractuels, hausse des frais d'inscription, territorialisation de l'ESR et COMP 100% (<https://miniurl.be/r-6h2h>). Ces solutions ont toutes en commun d'accroître les inégalités et de diminuer le temps dévolu à la recherche. Le SNESUP-FSU rappelle l'urgence de recruter des personnels titulaires pour permettre au service public de l'ESR – indispensable à la formation de la jeunesse, à la lutte contre la précarité et au développement des connaissances –, de poursuivre ses missions.

L'ESR a besoin d'un tout autre budget. Les rustines budgétaires ne suffisent plus depuis longtemps. **D'autres choix existent.** Le SNESUP-FSU réclame plus de justice fiscale notamment pour financer l'ESR.

Le projet de budget ne respecte toujours pas la trajectoire de la loi de programmation pour la recherche (LPR) qui aurait dû conduire à une augmentation du budget d'un milliard d'euros depuis 2024. En outre, plusieurs dépenses contraintes risquent de ne pas être financées :

- la progression de carrière des fonctionnaires (le glissement vieillesse technicité) s'élève annuellement à **70 M€** ;
- l'augmentation de quatre points de la cotisation employeur pour nos retraites (CAS pension) qui provisionne les cotisations des actif-ves à destination des pensionné-es représentera une augmentation de **190 M€** ;
- la protection sociale complémentaire (PSC) qui sera obligatoire à partir du 1er mai 2026 et devrait coûter, aux établissements et organismes, **40 M€** ;
- l'inflation qui, si elle ne concerne pas les salaires, compte tenu du gel du point d'indice, s'applique aux budgets de fonctionnement et suit notamment l'évolution des prix de l'énergie qui devrait représenter une hausse de l'ordre de **20 M€**.

Ainsi, les universités et les organismes de recherche devraient **faire face à une augmentation contrainte de leurs dépenses de l'ordre de 320 M€** bien au-delà des 157 M€ par rapport à 2025. Ce sont donc plus de **160 M€** que les universités et les établissements publics devront à nouveau trouver en "économisant" toujours plus. Ce sous-financement les conduira par exemple à ne pas investir dans la rénovation, y compris énergétique, de leur bâti, ne pas renouveler leurs équipements scientifiques, et à réduire encore leurs effectifs.

De plus, les augmentations du point d'indice en 2023 et 2024, n'ont toujours pas conduit le ministère à augmenter la subvention des établissements en proportion, ce qui les conduit déjà depuis 2024 à puiser dans leurs fonds de roulement 370 M€ pour payer les salaires.

De l'argent, il y en a. Ainsi, l'État offre un crédit impôt recherche qui s'élève à huit milliards d'euros, dont l'effet d'aubaine pour les grands groupes est largement documenté. Ils seraient utiles pour atteindre l'objectif de 1 % du PIB pour la recherche publique fixé depuis 25 ans par la stratégie de Lisbonne.

L'État subventionne aussi massivement l'apprentissage à hauteur de vingt milliards d'euros, ce qui profite majoritairement aux établissements privés de l'enseignement supérieur. Il suffirait de six milliards d'euros pour d'une part, ouvrir 150 000 places dans les universités en premier et second cycle, recruter 12 000 agent-es dont 6 000 enseignant-es et enseignant-es-chercheur-es afin de réduire les inégalités d'encadrement entre établissements et, d'autre part, rattraper les 10 % de perte de salaire de l'ensemble des agent-es due au gel du point d'indice.

Au-delà de choix inégalitaires, après l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant-es extra/communautaires, le budget donne à nouveau des signaux alarmants de préférence nationale en sabrant les APL pour les étudiant-es étranger-es. Le SNESUP-FSU ne se reconnaît pas dans ce modèle d'un ESR excluant.

A l'heure où les idées d'extrême-droite et réactionnaires se propagent dans tous les secteurs, la FSU rappelle le rôle central de l'ESR qui constitue un rempart contre l'obscurantisme qui nourrit ces idées.

Il y a urgence à investir pour l'avenir du service public, de son personnel et de la jeunesse. Le SNESUP-FSU appelle à construire des mobilisations unitaires pour un autre budget de l'ESR et notamment à voter systématiquement contre les budgets de retour à l'équilibre, qui ne permettent pas aux universités de remplir leurs missions.

SNESUP-FSU
78 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris
Tél : 01 44 79 96 21 - sg@snesup.fr - www.snesup.fr

